



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 9 juillet 2007*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/2007

**D - 20070338**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 9 juillet Deux mil sept, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE (*présent jusqu'à 15 h 30*), Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC,

**Excusés :**

Mme Michelle DARCHE, Mme Claude MELLIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

***Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Programmation d'actions  
pour l'année 2007. Attribution des subventions de l'Agence  
Nationale pour la Cohésion Sociale.***

Mme Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du mois de juin 2007, le Conseil Municipal a validé la répartition des subventions communales proposées au titre de la programmation 2007 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Avec la création de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale (ACSE), l'Etat a souhaité concentrer les crédits affectés à la politique de la ville, regroupant ainsi notamment ceux de l'ancien Fonds Interministériel à la Ville et ceux de l'ex FASILD.

Ce nouvel outil étant opérationnel, l'Etat propose à la Ville de signer une convention d'objectifs assortie d'une enveloppe de 489 195 € afin de soutenir les actions retenues par la Ville de Bordeaux.

Je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer la convention d'objectifs avec l'ACSE,
- à procéder à l'encaissement de l'enveloppe de fonctionnement de 489 195 €

Rubrique 824  
Compte 74718

- à attribuer aux organismes cités sur les tableaux joints à la convention financière 2007, les sommes indiquées en regard de chacun d'entre eux,
- à faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes,
- à signer les conventions de partenariat afférentes à ces engagements (modèle joint)

Rubrique 824  
Compte 6574

<b>BACALAN</b>		
<b>Axe : Poursuivre les actions de désenclavement et de requalification du quartier</b>		
Action environnement, journaux, repas quartier, encombrants	Régie de Quartier « Habiter Bacalan »	14000€
<b>Axe : Favoriser l'intégration, la cohésion et le développement social</b>		
14 <sup>ème</sup> salon du lire de Bacalan	Le Salon du Lire de Bacalan	3500€
Projet Graff	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	425€
Bien être et parentalité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bacalan)	2000€
Eduquer à la ville... Vivre la ville autrement	Ligue de l'enseignement Fédération de la Gironde	2000€
Handicap et solidarité Atelier de production cinématographique : communiquer dans un univers d'images, de sons et de gestes accessible à tous	Amicale Laïque de Bacalan	Agglo
Agence Bacalanaise au collège	Amicale Laïque de Bacalan	2500€
Sensibilisation à la musique classique	Théâtre du pont tournant	3000€
<b>Axe : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle</b>		
Alphabétisation	Association Familiale Laïque AFL	6500€
Alphabétisation	Action Recherche Promotion Société coopérative ouvrière de production	Agglo

Alphabétisation	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux	1500€
CLAS	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux	3000€
<b>QUARTIER BASTIDE BENAUGE</b>		
<b>Axe : Coordonner les offres de services, les rendre lisibles et accessibles à l'échelle du territoire</b>		
Point accueil écoute jeunes et parents Bastide	Association Rénovation GRICA	4000€
Cœur de Bastide fait son cirque	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	3500€
Bastide en danse	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauge)	5000€
Vivre ensemble l'école	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauge)	4500€
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauge)	10000€
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Queyries)	2000€
Alphabétisation, loisirs collectifs	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bastide Benauge)	2000€
Projet danse ZEP Bastide	Collège Jacques Ellul	2225€
Comités de lecture ZEP Bastide Accompagnement à la scolarité	Collège Jacques Ellul	3000€

<b>Axe : Poursuivre l'atténuation du sentiment d'insécurité en confortant et développant des actions de prévention</b>		
Permis citoyen collège L.Lenoir	Association du Lien Interculturel Familial et Social ALIFS	10 000€
<b>Axe : Accompagner la poursuite du projet urbain du quartier</b>		
Accès à l'emploi et la lutte contre les discriminations : une voie vers l'égalité des chances	Association d'insertion par la médiation AIM	10 000 €
<b>QUARTIER CHARTRONS</b>		
<b>Axe : Favoriser le développement social et culturel du quartier</b>		
Actions culturelles	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	9000 €
Questions de Parents	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	7500 €
CLAS	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	5000 €
Atelier informatique et internet « job web »	Amicale Laïque Dupaty	2000 €
«d'une génération à l'autre »	Amicale Laïque Dupaty	2500€
CLAS	Amicale Laïque Dupaty	3000€
CLAS	Foyer Fraternel	2000 €
Intervention quartier et manifestations ludiques	Association Interlude	5000 €
Faciliter et favoriser l'accès à la culture et aux pratiques culturelles, principalement pour les populations de Bordeaux Nord	Collectif de ressources bordonor	20000 €

<b>Axe : Soutenir et faciliter l'insertion sociale et professionnelle</b>		
Accompagnement des demandeurs d'emploi créateurs/repreneurs d'une entreprise dans la commune de Bordeaux	Maison de l'Initiative et de l'Emploi	Agglo
Insertion Sociale	Foyer Fraternel	10000 €
Insertion Professionnelle des Femmes	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	4000 €
Action d'insertion Sociale Atelier récupérer'action (ateliers, informations, droits)	Centre Social et Familial Bordeaux Nord	14000 €
<b>QUARTIER GRAND-PARC</b>		
<b>Axe : Développement social</b>		
Les vieux des tours	Le dessous des balançoires	5000 €
Prévention VIH	Compagnie les 2 A	1250 €
Prévention VIH	Centre d'Accueil Consultation Information Sexualité	750 €
Accompagnement scolaire Ecole Condorcet élémentaire	Maison de quartier Chantecler	965 €
Grand Parc en fête	Migrations Culturelles Aquitaine Afrique MC2A	4000 €
Accompagnement scolaire des collégiens	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	1300 €
Grand Parc en scène	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Grand Parc)	2000 €
Actions collège Projet artistiques et culturel au collège du Grand Parc	ALIFS Association du Lien Interculturel Familial et Social	1500 €

Action intergénérationnelles autour d'activités culturelles, d'apprentissage et d'échanges de savoirs	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	6000 €
Accompagnement à la scolarité	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	6000 €
Atelier Création Accessoires de mode	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	2000€
Quartier en culture	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	2000 €
REAAP Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité	GP INTENCITE Centre Social et culturel du Grand Parc	2000 €
<b>Axe : Prévention / sécurité</b>		
Exposition mixité au Grand-Parc	Centre d'Accueil Consultation Information Sexualité	750 €
<b>QUARTIER DU LAC – AUBIERS</b>		
<b>Axe : Favoriser la tranquillité publique et renforcer les actions de prévention</b>		
lien social et insertion par le sport dans le quartier de Bordeaux Lac	Association Promotion Insertion Sport APIS	5000 €
Rénovation du centre	Centre de loisirs des jeunes de la Gironde	1450 €
<b>Axe : Renforcer la qualité de vie quotidienne et favoriser le lien social</b>		
Création pôle informatique	Centre de loisirs des jeunes de la Gironde	1500 €
Radio Associative	IFAID Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement	4000 €

Formation des bénévoles associatifs	IFAID Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement	1000 €
Ecole des Femmes	Mana	20000 €
Festival de l'été	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux Le Lac	3000 €
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux Le Lac	5000 €
Les Ateliers artistiques du Lac	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux Le Lac	2000 €
La Cabane du Lac	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux Le Lac	6000 €
Animation de la plage publique du Lac	ABC Association Bacalan Claveau	2000€
Enseignement d'activité physique adaptée pour les femmes sensible à la prise de poids d'un quartier défavorisé et pluriethnique de Bdx Lac « Les Aubiers »	ADAPA Association pour le développement en activité physique adaptée	430 €
Ciné club du quartier du Lac	Cité amicale	850€
<b>Axe : Renforcer les actions en matière d'insertion sociale et professionnelle</b>		
Ecrivains publics	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux Le Lac	5000 €
Apprentissage des savoirs de base	ZEKI	3300 €
Mieux vivre dans son quartier	CPVA Centre de Préparation à la Vie Active De la Caisse d'allocations familiales	5600 €

**QUARTIER SAINT-JEAN / BERCIER / CARLE VERNET**

**Axe : Renforcer les services et les actions de proximité**

Etre parent aujourd'hui	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	2000 €
Alphabétisation et insertion sociale et culturelle	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	1300€
Les mains d'or	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	1300 €
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	2800 €
Accompagnement éducatif	Astrolabe	10000 €
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Argonne)	5500 €
Juste avant de partir	Tout Nouveau Théâtre Manufactures de chaussures	4000 €
<b>Axe : Poursuivre l'accompagnement de la restructuration urbaine du quartier et l'amélioration du cadre de vie</b>		
Un quartier qui bouge	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Bordeaux-Sud)	2000 €
Action auto-réhabilitation Saint Jean Belcier	Compagnons Bâisseurs Aquitaine	12 000 €

**QUARTIER SAINT-MICHEL**

**Axe : Accompagner le renouvellement urbain du quartier**

Mémoires	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	5000 €
----------	--	--------

**Axe : Favoriser l'intégration et la cohésion sociale**

Etre parent aujourd'hui	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	3000 €
Accompagnement à la scolarité	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	8000 €
Un parcours culturel	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	2000 €
Village St Michel Service d'insertion Sociale et d'accompagnement vers l'emploi	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux (Saint-Michel)	15000 €
Accompagnement à la scolarité	CALK Comité Animation Lafontaine Kleber	8000 €
Médiation sociale et culturelle Alphabétisation	Promo Femmes	35000 €
Festival du conte Rendez vous conte action de sensibilisation	Association des Arts de la Parole Interculturelle	8000 €

<b>MULTISITES</b>		
Commandos fleuris	Les Jardins d'aujourd'hui Gironde	2000 €
Festival Cinésites	Jean Vigo	2000€
Passe muraille Atelier public d'exploration urbaine	Bruits du frigo	14000 €
PRISE Prévention des impayés d'énergie et suivi énergétique	CREAQ Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine	2000 €
Musiques et quartiers	Parallèles Attitude Diffusion / Rock School Barbey	3500 €
Ma voix et toi	Opéra National de Bordeaux	2000 €
Accès Jeunes	Equinoxes	5000 €
Journal Maillage	Association des Centres d'Animation de quartier de Bordeaux	3000 €
Demandez l'impossible Printemps des poètes	Théâtre des Taffurs	3000 €
Vivre en ville, ville à vivre	Association Les P'tits débrouillards Aquitaine	FONJEP DIV
Mise en place d'ateliers d'initiation à l'expression radio sur le quartier Bacalan et Grand- Parc	La Clé des ondes	5000 €
Prévention surendettement/budget	Familles en Gironde	1000 €
	Peindre le désert en vers	4000 €
De l'écrit à l'image	Périphérie Production	4000 €
Tournoi « Foot à part »	Réseau 32	2000 €
Accueil et accompagnements de publics étrangers FLE Alpha	Réseau 32	5000 €

Volontariat étudiant et solidarité	Association de la Fondation Etudiante pour la Ville	1500 €
Permanence d'accès au droit au sein de la Maison de la Justice et du Droit de Bordeaux Nord	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	1500 €
Action en faveur de l'égalité des chances hommes/femmes et contre les discriminations	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	Agglo
L'intégration par l'accès aux droits et à la citoyenneté	Association du lien interculturel familial et social	13000 €
<b>TRANQUILLITE PUBLIQUE</b>		
Aide aux victimes	Vict'aid Saint François Xavier Don Bosco	Agglo
Permanence d'accueil pour les femmes victimes de violences	Mouvement français pour le planning familial	3000€
Permanences d'information et d'orientation juridique	Infodroits	7500€
Aide aux victimes au commissariat	PRADO 33	Agglo
Ateliers de pratique citoyenne	PRADO 33	Agglo
<b>TOTAL</b>		<b>489 195 €</b>

## ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Véronique FAYET**  
Adjoint au Maire

## SUBVENTION COMMUNALE

### CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE

#### CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET L'ASSOCIATION.....

« Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du            et reçue à la Préfecture de la Gironde le            .

Et

L'**association**            , représentée par M            , Président, autorisé par les statuts de l'association.

#### EXPOSE

La politique générale d'aide aux associations de la Ville de Bordeaux fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les objectifs et les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville, ainsi que les engagements des deux parties.

#### CONSIDERANT

Que l'association            , domiciliée            , dont les statuts ont été approuvés le            , et modifiés le            dont la déclaration de création a été reçue en préfecture de Bordeaux le            , exerce une activité qui a pour but :

#### IL A ETE CONVENU

##### ARTICLE 1 : Activités et projets de l'Association

L'association s'assigne au cours de l'année 2007 la poursuite de l'action suivante:  
«            ».

##### **Objectifs :**

- 
- 

##### **Public visé :**

##### **Résultats attendus :**

- 
- 

##### ARTICLE 2 : Mise à disposition de moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'Association, dans les conditions figurant à l'article 3 :

- une subvention de € pour l'année civile 2007 correspondant à la participation de l'ACSE Départementale.

#### ARTICLE 3 : Conditions d'utilisation de l'aide

L'association s'engage à utiliser les moyens mis à disposition par la Ville de Bordeaux dans les conditions suivantes :

- la subvention sera utilisée pour la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.

#### ARTICLE 4 : Mode de règlement

La subvention prévue à l'article 2 sera versée par la ville de Bordeaux en 2 versements :

- tranche n° 1 : € à la signature de la convention,
- tranche n° 2. : € au vu du bilan intermédiaire.

Elle sera créditée au compte de l'association n°  
Etablissement .

#### ARTICLE 5 : Conditions générales

L'association s'engage :

- 1) à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2) à déclarer sous 3 mois à la Ville toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire de la commune de Bordeaux,
- 3) à déclarer sous 3 mois à la Ville de Bordeaux tous changements intervenus dans son conseil d'administration,
- 4) à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- 5) à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 6) à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées,
- 7) à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant :

« Association soutenue par la Mairie de Bordeaux »

Le logo est à retirer à la Direction de la Communication qui devra également être destinataire de la totalité des éléments de communication ou d'information externe de l'association (affiches, plaquettes, dossiers de presse,...).

#### ARTICLE 6 : Condition de renouvellement

La présente convention est conclue pour la période fixée à l'article 1. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

#### ARTICLE 7 : Condition de résiliation

En cas de non respect par l'Association de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la

Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant la mise en demeure.  
La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

ARTICLE 8 : Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611 – 4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par

Des délégués mandatés par le maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 01/03/1984) ;
- tous documents faisant connaître les résultats de son activité,
- un bilan intermédiaire et un bilan définitif de son action

ARTICLE 9 : Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'Association

ARTICLE 10 : Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir :

- par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville
- par l'association

Fait à Bordeaux en 2 exemplaires, le 2007

Pour la Ville de Bordeaux  LE MAIRE	Pour l'Association  LE PRESIDENT
---	--